


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Drame à Nanterre : les pouvoirs publics doivent réagir !

Un policier a fait usage de son arme et a tué un adolescent, vraisemblablement après un refus d'obtempérer, ce mardi 27 juin 2023, à Nanterre.

Le conducteur était âgé de 17 ans. C'est un drame.

La CGT adresse toutes ses condoléances aux proches de Nahel et apporte son soutien à sa famille dans son combat pour que justice soit faite.

Ce drame ne peut être ni banalisé, ni minimisé.

La vidéo, authentifiée par l'AFP, montre que le policier a tiré à bout portant depuis le côté du véhicule. Les éléments des enquêtes ouvertes sur les faits doivent être rendus publics au plus vite, afin que la vérité soit établie.

Rappelons qu'en 2022 13 personnes ont perdu la vie, après un refus d'obtempérer lors de contrôles routiers. Les leçons n'ont pas été tirées.

La responsabilité du gouvernement est, de fait, pleinement engagée pour que la justice soit rendue au plus vite et que des mesures fermes empêchent dorénavant de tels actes inqualifiables.

Pour la CGT, il est nécessaire de procéder à une profonde réforme de l'usage de la force publique, de son cadrage et du fonctionnement global du service public de la police. Nous revendiquons notamment que l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) devienne une autorité administrative indépendante.

La police nationale est un service public qui doit être au service de la garantie des libertés et des droits fondamentaux des citoyen·nes.

Ce drame nous rappelle combien il est nécessaire d'ouvrir l'indispensable débat démocratique sur ce service public, avec l'ensemble des acteurs·rices concerné·es, les citoyen·nes et usager·es.

Montreuil, le 28 juin 2023